

# Le Métallo

## Journal de la CGT du Site de Sochaux Mars 2015 Calendrier 2015 à l'intérieur

### Une usine à deux vitesses

Pour le système 1 : Les samedis en H+ collectifs s'accumulent depuis janvier et cela continue :

MARS Système 1
<b>TB : H+</b>
samedi 21
AVRIL (prévisions)
<b>TA : H+</b>
samedi 11
samedi 25
<b>TB : H+</b>
samedi 18

La CGT demande la mise en place rapide d'une équipe complète de nuit sur le système 1, de manière à éviter le recours aux samedis et dimanches, (les 12 et 26 avril en «volontariat »).

**La CGT a donné un avis défavorable**

**concernant le recours aux dimanches travaillés compte-tenu de l'accumulation des mauvaises conditions de travail des salariés de nuit (pas de transport, moins de pauses, trop de précarité).**

Pour le système 2 : la direction prévoit une baisse des ventes de 3008 et 5008, les salariés vont donc, devoir accumuler les H- modulation:

MARS Système 2
<b>TA et TB : H-</b>
jeudi 5
vendredi 6
vendredi 13
vendredi 20
AVRIL (prévisions)
<b>TA et TB : H-</b>
vendredi 3
vendredi 10
vendredi 17
lundi 27
mardi 28
mercredi 29
jeudi 30

Il est totalement incompréhensible que la direction nous oblige à fractionner nos congés d'été sur le système 2, avec une reprise le 18 août, et qu'elle nous impose des H- dans le même temps.

**La direction a fait ce mauvais choix pour ne pas avoir à payer**

**de frais liés aux stocks, et ce sont encore les salariés qui trinquent !**

### Congés sous-traitants

Chez TRECIA, filiale de FAURECIA à Technoland Etupes, les syndicats CGT, CFTC et CFDT se sont prononcés contre les 3 semaines de congés d'été. Ils demandent, comme l'an passé, que les salariés qui souhaitent bénéficier de 4 semaines consécutives puissent obtenir satisfaction.

### Jours RTT imposés

Le 15 mai et le 13 juillet, pour les salariés des services suivants : DRD, DA-PIVO, DSIN, DF, DSC, DQ. Le 15 mai, pour l'instant pour les salariés de BPF. Les salariés en horaire de journée des autres services devront attendre le C.E d'avril pour connaître les jours qui seront éventuellement, imposés.

### Accord local congés 2015

Comme nous le disions la semaine dernière, nous avons eu beaucoup de mal à savoir quels étaient les syndicats qui avaient signé ce mauvais accord. La CFDT ne l'a pas signé, nous présentons nos excuses aux salariés pour cette fausse information.

Néanmoins, la position très ambiguë sur le sujet, de ce syndicat, ne nous permettait pas de contredire les propos du DRH au C.E du 19 février qui a affirmé, que 4 organisations sur 5 avaient signé l'accord.

### Peinture : 46 postes supprimés

La pose des joints d'étanchéité va être robotisée sur les 2 systèmes. Les travaux vont débuter dès cet été. La direction supprimera, donc, 24 emplois sur le système 1 et 22 sur le système 2 (3 tournées). Les opérations de lissages vont être conservées.

**La CGT ne peut que s'inquiéter des conditions de reclassements des salariés impactés, compte-tenu de la façon dont cela se passe actuellement, dans le cadre des mutations inter-UR. A suivre.**

## Touche pas à mon bus !

La direction a annoncé la semaine dernière sa volonté de supprimer toutes les lignes de bus pour les salariés en horaire de journée, à partir du 1<sup>er</sup> août.

Ce mauvais projet, s'il arrive à son terme, sera lourd de conséquences, notamment, pour les salariés qui habitent loin, dans des secteurs où il n'existe pas d'autres moyens de transports collectifs.

**De plus, cela augmentera encore le nombre de véhicules sur les routes, avec :**

- un impact sur l'environnement.
- une augmentation des risques d'accidents de trajets.
- des problèmes de parkings.

La CGT fait à nouveau remarquer, qu'avec presque un milliard de bénéficiaires, l'année dernière, l'entreprise a les moyens de conserver ce service qui permet à de nombreux salariés de se déplacer dans de bonnes conditions.

De nombreux salariés ont d'ores et déjà exprimés leur mécontentement, il faut continuer et réclamer le maintien de ces lignes de bus.

La direction affirme qu'elle ne s'attaquera pas au transport des doubleurs mais comment en être totalement sûr ?

**S'agissant d'un nouveau recul social, la CGT propose à l'ensemble des salariés, de tous les horaires de travail, transportés ou non, de signer la pétition.**

## De l'argent, il y en a !

La direction ne pense qu'à réduire les coûts de fonctionnement, elle nous rabâche sans cesse qu'il n'y a pas d'argent.

Pour nous, ce sera probablement, une 3<sup>ème</sup> année de gel des salaires.

En revanche, pour les membres du Directoire, du Comité Exécutif et du Conseil de Surveillance, ce ne sont pas moins de 14 Millions d'euros attribués en 2014 !

**Consultation des salariés : Que pensez-vous de cette différence de traitement ?**

La prochaine réunion sur les salaires prévue initialement le 05 mars a été repoussée au 19 mars, la CGT demandera une Augmentation Générale forte et uniforme pour tous les salariés.



## Macron : déréglementation des licenciements

Avec la loi dite de sécurisation de l'emploi, les ruptures conventionnelles et la multiplication des contrats précaires, il est aujourd'hui très facile de licencier. Cependant, le projet de loi va plus loin et casse encore les protections dont bénéficient les salariés en cas de plan social :

- ⊗ lorsque des licenciements ont lieu dans une entreprise placée en redressement ou liquidation judiciaire, le contenu du plan social sera désormais apprécié à l'échelle de la filiale et pas du groupe. Cela exonère de toute responsabilité les grands groupes de sociétés et facilite encore les licenciements boursiers en leur permettant de mettre en faillite artificiellement des filiales pour pouvoir «dégraisser» ;
- ⊗ l'employeur peut décider seul quel site sera touché par les licenciements économiques et quel site sera épargné, sans même que les syndicats aient leur mot à dire. Normalement l'employeur doit mettre en œuvre des critères précis pour désigner les salariés licenciés (âge, charge de famille, compétences etc.). C'est désormais la porte ouverte à l'arbitraire et aux discriminations entre salariés d'une même entreprise ;
- ⊗ le gouvernement enterme tout contrôle par l'inspection du travail des licenciements de moins de dix salariés.

**La CGT appelle les salariés à se mobiliser pour faire entendre leurs revendications notamment le 9 avril, lors de la journée d'action et de grève interprofessionnelle.**